Déclaration liminaire de l'UNSA Education
au CTA du 25 février 2021

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA,

Dans un contexte inquiétant de la présence des variants du virus qui accroissent le risque épidémique pour tout le pays, y compris en milieu scolaire, des mesures d'assouplissement ont été annoncées le 12 février et actualisées pour la rentrée des vacances d'hiver de la zone A, pour les écoles et établissements.

Cette communication à la profession par le biais de l'actualisation de la FAQ a pour conséquence dommageable de continuer à ôter tout repère aux personnels et les mettre toujours plus sous tension. Bien que l'assouplissement des règles soit conforme aux directives des autorités sanitaires, ce revirement laisse encore une fois les personnels très interrogatifs sur la considération que leur porte leur employeur. Colère et lassitude continuent de prendre le dessus sur des personnels en souffrance et restant sans moyens dégagés pour assurer leur soutien.

Les annonces sont une chose, encore faut-il réussir leur mise en œuvre. **L'Unsa Éducation** exige qu'elles soient à chaque fois précisées et accompagnées pour ne pas mettre en porte-à-faux les personnels.

Les informations régulières sur la situation sanitaire aux organisations syndicales, comme cela a été fait par vos soins le 23 février, sont importantes et nécessaires.

Nous rappelons ici, nos demandes pour qu'aucun des 3 grands axes suivants ne soient négligés, à savoir : clarifier la stratégie et les décisions, donner les moyens aux équipes de mettre en œuvre les objectifs annoncés et anticiper l'évolution des consignes sanitaires en évitant les changements incessants.

L'UNSA Éducation rappelle que sa préférence a toujours été le maintien de l'ouverture des écoles et établissements. Toutefois, on ne peut nier les tensions et inquiétudes actuelles avec des conditions sanitaires et professionnelles vraiment difficiles.

Il est enfin nécessaire d'anticiper aussi la préparation de la rentrée prochaine dans ce contexte COVID.

Concernant l'objet principal de ce CTA, **l'UNSA Éducation** rappelle une fois encore, qu'elle a dénoncé depuis sa mise en œuvre la loi fonction publique conduisant à la destruction du paritarisme et du dialogue social. Les craintes que nous avions se révèlent aujourd'hui effectives :

le manque de transparence de ce nouveau cadre participe au désarroi des personnels et de leurs représentants et entraîne de la défiance. Nous le regrettons.

Aussi, dans un contexte politique de suppression de postes ajouté à la crise sanitaire, la tendance constatée lors du dernier mouvement consistant en une baisse des mutations, ne risque-t-elle pas de se poursuivre voire de s'amplifier ?

Le report de l'étude des LDG mobilité à ce CTA, acté positivement par l'**UNSA Éducation**, nous a permis de jouer pleinement notre rôle de délégués du personnel en faisant d'une part entendre nos propositions et d'autre part en apportant des correctifs. Preuve en est de la nécessité du paritarisme et de sa richesse.

Ce travail a été l'occasion de faire progresser des règles, avec plus de finesse, pour optimiser et clarifier certains points encore à l'arbitrage les années précédentes.

En tout état de cause, une harmonisation des documents LDG mobilité second degré (partie générale, annexes, fiches techniques) mériterait d'être encore affiné afin d'en favoriser la lecture par les agents.

Pour le premier degré, les nominations hors des vœux ou par extensions pourraient être évitées d'autant qu'elles ne concernent que très peu de personnels. Afin de limiter les recours suite à ces nominations hors des vœux, toujours perturbantes pour les personnels, nous demandons une formulation supplémentaire de préférences d'affectations suivie d'une gestion RH fine des services.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour l'UNSA Éducation

Serge RAVEL
Zohra OUCHCHANE
Jean-Marie LASSERRE
Sophie DESCAZAUX